

Joseph Storck fait « citoyen d'honneur »

A plusieurs reprises, la ville de Limoges a honoré des personnalités dont les actions ou les services rendus restent en la mémoire de chacun, en leur décernant le titre de citoyen d'honneur de la ville de Limoges. Lors de sa dernière séance, le 5 octobre, le Conseil municipal a ratifié une proposition du maire, Louis Longequeue, concernant l'attribution du titre de citoyen d'honneur à Joseph Storck, professeur agrégé d'allemand, né à Guebwiller (Haut-Rhin), le 26 août 1897, et qui fut proviseur du lycée Gay-Lussac du 8 octobre 1938 à février 1945.

« Pendant ces années difficiles, le lycée de Limoges allait avoir en M. Storck un véritable chef qui sut gagner la confiance de tous, devait faire observer M. Longequeue; aux professeurs surveillés et sanctionnés par le ministère de l'Education nationale d'alors, M. Storck apportait son soutien et favorisait l'activité clandestine. M. Storck fit savoir au personnel relevant du service du travail obligatoire qu'il pouvait trouver une retraite sûre et continuerait à percevoir son traitement sur des fonds amis. C'est à ce moment-là, aussi, que MM. Storck et Font organisèrent le service social du lycée qui devait soulager tant de foyers déshérités. »

« Aux jeunes élèves alsaciens et israélites, M. Storck et l'administration du lycée fournissaient de faux papiers. Lorsque onze élèves appartenant à une organisation de résistance furent arrêtés en mai 1943 par la police et internés au camp de Nexon, M. Storck les défendit devant le conseil de discipline qui refusa d'exclure du lycée les boursiers et s'en tint à la suspension provisoire. M. Storck rendit plusieurs visites à ces élèves à Nexon et organisa leur travail et la correction des devoirs. Il demanda même pour eux l'autorisation de se présenter aux examens, autorisation qui lui fut refusée. »

« Pendant quatre ans,

M. Storck fit en sorte que l'enseignement dispensé aux élèves du lycée Gay-Lussac témoigne de l'esprit critique et indépendant qui régnait dans le lycée et créa un climat de solidarité et de confiance qui réconforta élèves et professeurs en ces jours où l'enseignement était tenu responsable des malheurs du pays. M. Storck entra ensuite au Comité local de libération de Limoges. »

« A son départ de Limoges, il poursuivit sa carrière administrative et fut nommé inspecteur de l'Académie de Colmar, poste qu'il occupa jusqu'à sa retraite. Il a également exercé le mandat de maire de Guebwiller (Haut-Rhin) du 27 mars 1971 au 29 mai 1973. M. Storck a gardé des attaches en Limousin et vient passer chaque année ses vacances en Creuse ».

Afin de rendre hommage à l'action soutenue par ce patriote pendant la guerre en sa qualité de proviseur du lycée Gay-Lussac, à sa compétence et à son dévouement, le titre de « citoyen d'honneur de la ville de Limoges » lui a donc été décerné.